



LABORATOIRES KANO LLC
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Super Lube Dri-Film Lubricant -
Lubrifiant à film sec Super Lube
2 septembre 2024

Section 1 : Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : Super Lube Dri-Film Lubricant - Lubrifiant à film sec Super Lube

Usage du produit : Lubrifiant

Fabricant : Laboratoires Kano LLC
24 DaVinci Drive
P.O. Box 405
Bohemia, NY 11716

Numéro de téléphone d'urgence : ChemTel : 1-800 255-3924 - (États-Unis/Canada)
1-813-248-0585 - (International)
1-300-954-583 - (Australie)
0-800-591-6042 - (Brésil)
400-120-0751 - (Chine)
000-800-188-4086 - (Inde)
800-099-0731 - (Mexique)

Numéro de téléphone du fabricant : (631) 567-5300

Site web : www.super-lube.com

Date de préparation de la FDS : 2 septembre 2024

Section 2 : Reconnaissance des dangers

Classification du SGH / HAZCOM 2024/ SIMDUT 2022 :

Classification de la santé	Classification physique
Irritant cutané - Catégorie 2 Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2 Toxicité pour certains organes cibles – Exposition simple - Catégorie 3 Toxicité pour certains organes cibles – Exposition répétée - Catégorie 2 Danger par aspiration - Catégorie 1	Aérosol - Catégorie 1

Éléments de l'étiquette :



Danger !

Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression ; Peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Susceptible de nuire à la fertilité.
Peut causer des lésions au système nerveux en raison d'une exposition prolongée ou répétée. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. ne pas perforer ni brûler, même après usage.

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas utiliser jusqu'à ce que toutes les mesures de sécurité aient été lues et comprises. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Se laver les mains minutieusement après toute manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection.



LABORATOIRES KANO LLC
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Super Lube Dri-Film Lubricant -
Lubrifiant à film sec Super Lube
2 septembre 2024

SI inhalé : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin, si vous ne vous sentez pas bien.

SI avalé : Appelez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON. Ne PAS faire vomir.

SI sur la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée : Obtenir des soins médicaux. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser de nouveau.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Obtenir des soins médicaux.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Garder sous clef.

Section 3 : Composition / information sur les composants

Éliminer le contenu et le contenant conformément aux règlements locaux et nationaux.

Nom chimique	No CAS	%
Hexane	110-54-3	25-<50
Hexane, ramifié et linéaire	92122-69-1	10-<25
Naphte (pétrole) léger hydrotraité	64742-49-0	10-<25
Propane	74-98-6	10-<20
Butane	106-97-8	10-<20

Le pourcentage exact reste une donnée confidentielle appartenant à la société ou est une variante de la formule.

Section 4 : Premiers soins

Yeux : Rincer abondamment avec de l'eau pendant plusieurs minutes, tout en maintenant les paupières écartées pour s'assurer de l'expulsion de la matière. Obtenir de l'aide médicale si une irritation se développe ou persiste.

Peau : Enlever les vêtements contaminés. Lavez bien la région du contact avec de l'eau et du savon. Solliciter des soins médicaux si l'irritation persiste. Laver les vêtements avant de les utiliser à nouveau.

Inhalation : Transporter la victime à l'air frais. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.

Ingestion : L'ingestion n'est pas une voie d'exposition probable par les produits aérosols. Si le concentré est ingéré, NE PAS faire vomir. Gardez la victime calme et au chaud. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente ou somnolente. Si des vomissements se produisent spontanément, gardez la tête sous les hanches pour éviter une aspiration dans les poumons. Consulter un médecin immédiatement.

Principaux symptômes et effets importants, aigus et différés : Provoque une irritation cutanée. Peut causer une faible irritation des yeux. Nocif ou mortel si avalé. L'aspiration dans les poumons lors d'une ingestion ou d'un vomissement peut causer des dégâts aux poumons. L'inhalation peut causer de la somnolence, des étourdissements et d'autres effets sur le système nerveux. Une exposition prolongée peut endommager le système nerveux. Susceptible de nuire à la fertilité.

Indication d'attention médicale immédiate et traitement spécial, s'il y a lieu : Si avalé, obtenir immédiatement une aide médicale.

Section 5 : Mesures à prendre en cas d'incendie

Agent extincteur approprié (ou inapproprié) : Utiliser dioxyde de carbone, produit chimique sec ou mousse. L'eau peut être inefficace mais peut être utilisée pour refroidir les conteneurs et les structures.



Dangers précis découlant du produit chimique : Aérosol extrêmement inflammable. Contenu sous pression. Garder loin de la chaleur et des flammes nues. Les conteneurs peuvent exploser ou éclater sous la chaleur de l'incendie. L'exposition prolongée à des températures supérieures à 120 °F (49 °C) peut causer l'éclatement des canettes. Ne jamais utiliser une torche de soudage ou un chalumeau sur ou à proximité des conteneurs (même vide) parce que le produit peut prendre feu de manière explosive. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se dissiper le long des surfaces jusqu'aux sources d'ignition isolées et revenir en arrière. Les produits de la combustion peuvent être dangereux : Les oxydes de carbone, les composés organiques, la fumée et les vapeurs.

Équipement personnel spécial et précautions pour les pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive approuvé par le NIOSH et des vêtements de protection intégraux. Maintenir au frais les conteneurs exposés au feu avec de l'eau. Utiliser un blindage afin de se protéger contre l'éclatement des conteneurs.

Section 6 : Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Porter des vêtements de protection appropriés pour éviter un contact avec les yeux et la peau. Enlever toutes les sources d'inflammation telles que les flammes nues, l'équipement produisant des étincelles, les veilleuses, etc. Ventiler l'endroit.

Précautions environnementales : Éviter le rejet dans l'environnement. Les déversements et les décharges doivent être reportés comme il est exigé par les autorités en charge.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Placer la canette qui fuit dans un seau ou un bac ouvert, dans un endroit bien ventilé, jusqu'à ce que la pression ait été relâchée. Couvrir le liquide avec une matière absorbante inerte et le recueillir dans un contenant approprié en vue de son élimination.

Section 7 : Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Évitez de respirer les vapeurs, les aérosols et les brumes. Utiliser avec une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver rigoureusement la peau exposée avec du savon et de l'eau après son usage. Tenir le produit loin de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toutes autres sources d'allumage. Ne pas fumer dans les zones d'entreposage ou d'utilisation. Ne pas couper, braser, souder ou broyer sur ou près des conteneurs. Contenu sous pression. Ne pas perforer, écraser ou incinérer les contenants, même lorsqu'ils sont vides. À conserver hors de portée des enfants.

Section 8 : Contrôles de l'exposition / protection individuelle

Conditions de sécurité du stockage, y compris toutes incompatibilités : Entreposer dans un endroit frais et bien ventilé à une température inférieure à 120 °F (49 °C). Ne pas entreposer sous la lumière directe du soleil. Entreposer comme un aérosol de niveau 3.

Nom chimique	Limites d'exposition
Hexane	500 ppm - MPT, valeur PEL de l'OSHA 50 ppm - MPT, valeur TLV de l'ACGIH
Hexane, ramifié et linéaire	500 ppm - MPT, valeur TLV de l'ACGIH 1000 ppm - LECT, valeur TLV de l'ACGIH
Naphte (pétrole) léger hydrotraité	100 ppm - MPT, valeur PEL de l'OSHA
Propane	1000 ppm - MPT, valeur PEL de l'OSHA
Butane	1000 ppm - LECT, valeur TLV de l'ACGIH

Contrôles d'ingénierie appropriés : Utiliser avec une ventilation générale appropriée ou à aspiration localisée afin de maintenir les concentrations en dessous des limites d'exposition professionnelle.



LABORATOIRES KANO LLC
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Super Lube Dri-Film Lubricant -
Lubrifiant à film sec Super Lube
2 septembre 2024

Équipement personnel de protection :

Protection respiratoire : Aucune protection respiratoire n'est requise dans des conditions normales. Si les niveaux d'exposition sont dépassés, un respirateur approuvé par le NIOSH avec des cartouches de protection contre les vapeurs organiques peut être utilisé. En cas d'exposition plus importante, un respirateur à adduction d'air peut être requis. Le choix d'un respirateur et son utilisation doivent se baser sur le type, la forme et la concentration de contaminants. Suivez les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et les normes OSHA 1910.134, ANSI Z88.2.

Protection des mains : Des gants imperméables sont recommandés afin d'éviter un contact avec la peau.

Protection pour les yeux : Des lunettes protectrices contre les agents chimiques sont recommandées.

Protection de la peau : Porter des vêtements imperméables au besoin pour éviter un contact prolongé avec la peau et la contamination des vêtements personnels.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

Mesures d'hygiène : Des installations sanitaires et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence adéquats devraient être disponibles dans la zone de travail.

État physique :	Liquide emballé comme aérosol	Odeur :	Odeur du solvant
Couleur :	Translucide	pH :	Sans objet.
Point de fusion/congélation :	Non disponible.	Point/limites d'ébullition :	Non disponible.
Point d'éclair :	-104,4 °C	Caractéristiques des particules :	Sans objet.
Inflammabilité :	Aérosol extrêmement inflammable	Limites d'inflammabilité :	LES : 9,5% LIE : 2,15%
Tension de vapeur :	Non disponible.	Densité de vapeur relative :	Non disponible.
Densité relative :	Non disponible.	Solubilités :	Solubilité négligeable dans l'eau.
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non disponible.	Température d'autoignition :	448 °F (231 °C)
Température de décomposition :	Non disponible.	Viscosité cinématique :	<20,5 mm ² /sec à 40 °C

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Aucune réactivité connue.

Stabilité chimique : Stable sous des conditions d'utilisation ou d'entreposage normal.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucune possibilité connue de réactions dangereuses.

Conditions à éviter : Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes et toutes les autres sources d'allumage. Ne percez et n'incinerez pas les contenants.

Substances incompatibles : Éviter les agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux : La combustion produira des oxydes de carbone, des émanations et de la fumée.



Section 11 : Données toxicologiques

Effets potentiels sur la santé :

Yeux : Peut causer une faible irritation des yeux.

Peau : Provoque une irritation cutanée. Un contact prolongé et répété peut provoquer un dégraissement de la peau et une dermatite.

Inhalation : L'inhalation peut causer de la somnolence, des étourdissements et d'autres effets sur le système nerveux.

Ingestion : L'ingestion n'est pas une voie d'exposition probable par les produits aérosols. Avaler le produit peut causer une irritation gastro-intestinale accompagnée de douleurs abdominales, de nausée, de vomissements et de diarrhée. L'aspiration dans les poumons lors d'une ingestion ou d'un vomissement peut causer des dégâts aux poumons.

Danger chronique : Une exposition prolongée peut endommager le système nerveux. Soupçonné de causer des effets indésirables sur la fertilité.

Statut cancérigène : Aucun des composants de ce produit présents à plus de 0,1 % ne figure sur la liste des cancérigènes de l'OSHA, du CIRC ou du NTP.

Toxicité aiguë : Les essais toxicologiques de ce produit en tant que mélange n'ont pas été effectués.

Hexane : DL50 orale du rat - 24 ml/kg ; DL50 lapin dermique - > 2 000 mg/kg ; CL50 inhalation rat - 73 860 ppm/4 h

Naphte (pétrole) léger hydrotraité : DL50 orale du rat - >5000 mg/kg ; DL50 par voie cutanée - rat - > 2 000 mg/kg ; CL50 inhalation rat - > 5,6 mg/L/4 h

Propane : CL50 inhalation rat - >64 000 ppm/4 h

Butane : CL50 inhalation rat - 658 mg/L/4 h

Section 12 : Données écologiques

Écotoxicité : Aucune donnée de toxicité n'est disponible pour ce produit.

Hexane : CL50 Pimephales promelas - 2,1-3 mg/L/96 h. CE50 *Daphnia* - 21,85 mg/L/48 h

Naphte (pétrole) léger hydrotraité : CL50 poisson - 8,41 mg/L/96 h ; CE50 *Daphnia* - 4,5 mg/L/48 h

Persistance et dégradabilité : Les distillats (pétrole) légers hydrotraités et l'hexane sont facilement biodégradables.

Potentiel de bioaccumulation : Pas de données disponibles.

Mobilité dans le sol : Pas de données disponibles.

Autres effets indésirables : Aucun autre effet indésirable n'est connu.

Section 13 : Renseignements sur l'élimination

Instruction d'élimination : Éliminer le produit en accord avec toutes les réglementations locales, de l'état/provinciales et fédérales. Ne pas percer ou incinérer.



Section 14 : Informations relatives au transport

Emballage contaminé : Remettre l'emballage vide aux installations de recyclage locales.

	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe de dangers	Groupe d'emballage	Dangers pour l'environnement
DOT / 49 CFR Terrestre		Quantité limitée			
DOT Aérien	UN1950	Aérosols, inflammables, quantité limitée	2.1	Aucun groupe d'emballage.	Aucun danger pour l'environnement.
IMDG	UN1950	Aérosols, quantité limitée	2.1	Aucun groupe d'emballage.	Aucun danger pour l'environnement.
IATA	UN1950	Aérosols, inflammables, quantité limitée	2.1	Aucun groupe d'emballage.	Aucun danger pour l'environnement.

Transport en vrac conformément aux instruments de l'OMI : Non applicable – le produit est transporté uniquement sous une forme emballée.

Précautions spéciales : Aucune mesure de précaution spéciale n'est connue.

Section 15 : Informations sur la réglementation

Règlements Fédéraux des É.U. :

Quantité rapportable sous la section 103 CERCLA : L'hexane a une quantité à déclarer de 5 000 lb (2 268 kg). De nombreux états ont des exigences de rapport de dégagement plus stricts. Le rapport des déversements requis sous les règlements fédéraux, d'état et locaux.

RÈGLEMENTS ÉTATIQUES EN MATIÈRE DE DÉCLARATION :

Proposition 65 de Californie :



AVERTISSEMENT :

Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, dont le benzène, qui est connu dans l'État de la Californie pour causer le cancer, et le n-hexane, qui est connu dans l'État de la Californie pour causer des déficiences de naissance ou d'autres effets nocifs sur la reproduction. Pour plus d'informations, visitez : www.P65Warnings.ca.gov

SARA TITLE III :

Catégorie de danger pour la section 311/312 : Consulter la section 2 pour la classification de risque de l'OSHA.

Produits chimiques toxiques, article 313 : Ce produit contient les produits chimiques suivants assujettis aux exigences de déclaration de l'article 313, titre III de la SARA : Hexane - 110-54-3 - 25-<50%

Section 302 Substances extrêmement dangereuses (TPQ) : Aucune substance extrêmement dangereuse selon la section 302.

Statut EPA Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques) : Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire de la TSCA.

LIS du Canada : Toutes les composantes de ce produit sont répertoriées dans la LIS canadienne.



Section 16 : Autres informations

Classification SIMD : Santé – 2

Évaluations NFPA : Santé - 2

Inflammabilité - 4

Inflammabilité - 4

Danger physique - 0

Instabilité - 0

Commentaire sur la révision de la FDS : Révision pour être conforme au Hazcom 2024 et au SIMDUT 2022. Changements apportés à la formulation et à toutes les sections.

Date de préparation : 2 septembre 2024

Date de la révision précédente : 1er avril 2024

L'information fournie ci-dessus a été obtenue en se basant sur des données scientifiques actuelles et disponibles. De nouvelles informations peuvent survenir de temps en temps, ce qui rendrait les conclusions de ce rapport, obsolètes. Par conséquent aucune garantie n'est donnée quant à l'application de cette information par l'utilisateur à ses propres fins ou quant aux conséquences d'un usage adéquat ou mauvais.